

Rodez, le 24 juin 2019

*Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les élus,*

Les collectivités sont régulièrement confrontées à des infractions au code de l'urbanisme. Il s'agit d'infractions aux règles de forme ou de procédure (défaut d'autorisation...) ou aux règles de fond (PLU, PPRi...). Les élus et les personnels territoriaux doivent pouvoir intervenir et relever les infractions dans les meilleures conditions. Aussi, nous vous proposons une journée de formation sur le thème de :

« La sensibilisation à la police de l'urbanisme », le :

Mardi 17 septembre 2019 de 9h à 17h à Rodez
5, Place Ste-Catherine – locaux de l'ADM 12 – Salle du 3^{ème} étage

Ou

Mercredi 18 septembre 2019 de 9h à 17h à Millau
Pôle des Solidarités Départementales – 2, place Bion Marlavagne – Salle du 4^{ème} étage

Monsieur Christophe MOREL, référent juridique à la DDT de l'Aveyron, en charge de la police de l'urbanisme animera ces 2 journées.

*Pour ceux qui le souhaitent, nous prendrons le repas de midi ensemble (repas au frais de chacun, environ 16 €). Attention, **date limite d'inscription : 11 septembre 2019. Max. 30 personnes.***

Vous trouverez le programme de cette journée dans la fiche ci-jointe ainsi que le bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner, si vous souhaitez y participer.

*Nous vous rappelons que **tous les élus ainsi que les collaborateurs administratifs ou techniques peuvent y participer.** Nous vous remercions de leur transmettre le document d'information et d'inscription ci-joint.*

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Madame Marielle FERAL, chargée de la formation des élus au sein de l'ADM, au 05 65 78 04 78.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération.

Le Président



Jean-Louis GRIMAL



Avec la participation du Conseil Départemental

SENSIBILISATION A LA POLICE DE L'URBANISME

RODEZ : Mardi 17 septembre 2019 de 9h à 17h
 5, Place Ste-Catherine – locaux de l'ADM 12 – Salle du 3^{ème} étage

MILLAU : Mercredi 18 septembre 2019 de 9h à 17h
 Pôle des Solidarités Départementales – 2, place Bion Marlavagne – Salle du 4^{ème} étage

Objectifs de formation :

Permettre aux participants d'intervenir efficacement pour assurer le bon respect des règles d'urbanisme sur leur territoire, gérer les situations, constater ou faire constater les infractions avec une plus grande sécurité juridique.

Etre capable de :

- gérer les situations rencontrées en lien avec les différents acteurs.
- connaître la procédure de constatation des infractions.
- connaître ses limites et ses responsabilités.
- établir ou faire établir des procès-verbaux.

Contenu :

- 1 - notions sur l'organisation juridictionnelle.
- 2 - connaissance des principaux acteurs.
- 3 - la constatation des infractions.
- 4 - recommandations.
- 5 - les suites judiciaires.
- 6 - l'action civile.

Méthode :

- 1 - présentation à l'aide d'un diaporama.
- 2 - analyse des différentes situations rencontrées.
- 3 - cas pratiques.

Formateur :

Christophe MOREL, référent juridique à la DDT 12 en charge de la police de l'urbanisme.

✂ ----- Partie inférieure à découper et à renvoyer à l'ADM

BULLETIN D'INSCRIPTION

*Rappel : Les formations et visites sont gratuites pour les communes et EPCI adhérents à l'ADM
 (sinon facturation 100 €/thème/participant)*

RENCONTRE
<i>Sensibilisation à la police de l'urbanisme</i>

Nom de votre collectivité :

Tél. : Fax : Mail :

Nom et prénom	Qualité	Rodez	Millau	Repas	Règlement du repas	
		17 sept. 2019	18 sept. 2019	Oui/Non	Chèque	Fact. Collect